



LIONS CLUB PAU-NAVARRRE

Pau, le 8 septembre 2017

Chers vigneron indépendants,

En 2017, le Lions Clubs International fête son centenaire. Depuis 1917, notre devise est « Nous Servons ! ». Et en cent ans, nous sommes devenus la première ONG mondiale.

Cette année, notre Lions Club de Pau-Navarre a décidé de lancer un nouveau projet baptisé « Ensemble pour la Vie ». Il s'agit d'une vente de vin aux enchères dont l'objectif est de récolter une partie des fonds pour financer un matériel médical souhaité par le Centre Hospitalier de Pau.

Plus précisément, une RETCAM, appareil permettant de détecter et d'éviter les risques de cécité chez les bébés prématurés, d'une valeur de plus de 100.000 €.

Nos premières Enchères de Vin auront lieu le 16 Novembre 2017, au Domaine du Cinquau, à Artiguelouve, près de Pau. Nous attendons 300 personnes dans un cadre festif et gourmand, la vente étant placée sous l'autorité de Me Mathilde Laborie. Nous souhaitons présenter des vins de qualité susceptibles d'intéresser les enchérisseurs et c'est pourquoi nous nous tournons vers vous aujourd'hui.

L'objectif de cette opération est parfaitement en ligne avec l'esprit du mouvement national des Vignerons Indépendants. Nous aimerions donc, avec la forte recommandation de Pierre Saubot, vigneron indépendant de Jurançon en Béarn, notre partenaire, que les adhérents des Vignerons Indépendants de France répondent massivement à notre demande en nous offrant, chacun, quelques-unes de leurs bonnes et vieilles bouteilles, y compris magnums et autres grands volumes. Pour réussir notre vente aux enchères, il faudrait que nous réunissions plus de 500 bouteilles.

D'avance, merci de votre générosité pour une belle cause soutenue par des bénévoles dévoués.

Michel JARDAT
Trésorier

À bien noter : Pierre Saubot sera présent sur son stand au salon des vigneron indépendants de Lyon. Il pourra y collecter les vins offerts par les vigneron présents. Merci de les déposer sur son stand avec un bordereau de livraison valorisé pour bien préparer la mise à prix et le reçu fiscal.

PS. Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% de sa valeur.